

Devenir des étudiants diplômés

Les débouchés professionnels

Les étudiants titulaires d'un DUT Génie de l'Environnement sont opérationnels pour s'intégrer directement dans les domaines suivants :

- Pollution de l'eau, de l'air et du sol.
- Traitement de l'eau (eaux de consommation, récréatives ou usées)
- Gestion des déchets.
- Surveillance et gestion des milieux naturels.

Ils peuvent postuler à des emplois très diversifiés, par exemple :

- Technicien en assainissement
- Animateur environnement
- Technicien de rivière
- Inspecteur de salubrité
- Ambassadeur de tri



Les poursuites d'études

Les étudiants diplômés ne souhaitant pas s'intégrer immédiatement dans la vie active peuvent, sous réserve d'acceptation de leur dossier par l'école ou l'université d'accueil, poursuivre leurs études en :

- Licence Professionnelle
- L3 puis Masters Recherche ou Professionnel (Cursus LMD)
- Ecole d'ingénieurs



Le Département Génie Biologique de l'IUT de Tours délivre aussi :

- Le DUT option Génie de l'Environnement
- Le DUT option Diététique
- Le DUT option Analyses Biologiques et Biochimiques
- La Licence Professionnelle Gestion de l'Environnement : Métiers des Déchets (GEMD)
- La Licence Professionnelle Santé : Biologie Analytique et Expérimentale (BAE)

« PORTES OUVERTES » FIN FÉVRIER – DÉBUT MARS (CONSULTEZ LE SITE)

INFORMATION SUR :

<http://iut.univ-tours.fr> (consultez la page dédiée à l'option GE)

INSCRIPTION SUR :

<http://admission-postbac.fr> (dossier à retirer à partir de janvier)



Conception & réalisation : Imprimerie de l'IUT - Photos : IUT - D. Darrault

Contactez-nous :

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Département Génie Biologique
29, Rue du Pont Volant
37082 TOURS CEDEX 2
Tél : 02 47 36 75 21
Fax : 02 47 36 76 22

DUT Génie Biologique

iut.univ-tours.fr



Génie de l'Environnement



iut.univ-tours.fr

Les objectifs

Le DUT « Génie Biologique » option « Génie de l'Environnement » a pour but de donner aux étudiants des connaissances scientifiques théoriques et techniques leur permettant d'être immédiatement opérationnels comme techniciens polyvalents dans la gestion de l'environnement.

La professionnalisation de la formation s'appuie sur des enseignements délivrés par des professionnels, sur le tutorat, sur la construction du Projet Professionnel Personnel de l'étudiant et sur la réalisation d'un stage en entreprise de 12 semaines.

Un forum sur les métiers de l'environnement, des simulations d'entretiens de recrutement et la rédaction de CV préparent les étudiants à la recherche d'emploi.

Le recrutement

L'admission en 1^{ère} année prend en compte les résultats scolaires de Première et Terminale, mais aussi la motivation et le sérieux des candidats titulaires d'un baccalauréat S, STL ou STAV.

L'admission directe en 2^{ème} année est possible après validation des acquis (L1, L2, BTS...) par un jury. La demande doit être adressée directement au département par courrier.

Ce cursus de 2 ans peut aussi être suivi dans le cadre de la formation continue.

Une promotion est composée d'environ 36 étudiants.

L'enseignement

La qualité des enseignements repose sur :

■ Une équipe pédagogique composée d'une trentaine d'intervenants aux compétences complémentaires : enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT, professionnels exerçant dans des domaines spécifiques.

■ Des moyens matériels performants : équipements en constante évolution avec les développements technologiques, laboratoires de langues, salles informatiques, salles équipées de vidéo-projecteurs.

■ Des groupes limités à 26 étudiants en travaux dirigés et 13 étudiants en travaux pratiques.



Organisation de la formation

DURÉE : 2 ANS
découpés en 4 semestres

- 2 semestres en 1^{ère} année : S1 et S2 (960 heures)
- 2 semestres en 2^{ème} année : S3 et S4 (840 heures)

Les enseignements sont organisés en modules (M) regroupés en Unités d'enseignement (UE).
Chaque semestre est composé de 4 UE.

La présence à tous les enseignements (cours, travaux dirigés et pratiques) est obligatoire.
Afin de respecter les programmes officiels, la manipulation d'animaux morts est exigée.

Le programme de la 1^{ère} année : semestres 1 et 2

Cours : **192 heures**

Travaux dirigés : **330 heures**

Travaux pratiques : **438 heures**

- Mathématiques appliquées
Physique générale et appliquée - Outils informatiques
- Chimie générale, organique et analytique
- Biochimie
- Biologie et Physiologie Animale - Biologie végétale
- Biologies Cellulaire et Moléculaire
- Microbiologie
- Immunologie
- Expression - Communication
- Anglais
- Projet Personnel Professionnel (PPP)
- Projet tutoré

Enseignements de détermination spécifiques de l'option Génie de l'Environnement :

- Statistique appliquée
- Hydraulique
- Electrotechnique
- Systématique animale et végétale
- Algologie d'eau douce



Le programme de la 2^{ème} année : semestres 3 et 4

Cours : **168 heures**

Travaux dirigés : **301 heures**

Travaux pratiques : **371 heures**

- Pollutions biologiques, chimiques
- Bruits et rayonnements, mesure, protection
- Gestion des déchets
Epuración de l'air
Gestion de l'environnement
- Ecologie et surveillance des milieux naturels
- Ecotoxicologie et risques
- Eaux de consommation
Assainissement
Traitement des eaux
- Bases d'électrotechnique et d'automatique
- Outils informatiques - Statistique
- Expression et communication - Anglais
- Projet Personnel Professionnel (PPP)
Projet tutoré

Stage de
12 semaines
en fin de 2^e année
(de mai à juillet)